

Creuse [Limousin](#) > [Creuse](#) > [Bourganeuf](#) 08/04/15

Baisse d'activité du BTP : la société Cosylva de Bourganeuf obligée de licencier



L'entreprise de bois COSYLVA à Bourganeuf - JOUHANNAUD Thomas

Le fabricant de bois lamellé-collé de Bourganeuf, spécialisé dans la fabrication de charpente est en difficulté.

Il envisage de supprimer 7 à 8 postes sur ses 80 salariés. Le PDG de l'entreprise familiale, Julien Bouthillon, a confirmé mercredi matin l'annonce tout en précisant que la procédure n'était pas encore lancée. « Aucune lettre de licenciement n'a été envoyée, je vais d'abord recevoir les salariés concernés. Pour l'instant, les entretiens n'ont pas eu lieu. On est au tout début de la procédure, il n'y a rien de fait aujourd'hui ».

Tous les secteurs de l'entreprise implantée depuis 1983 en Creuse seraient concernés. Julien Bouthillon précise qu'il a été contraint de prendre cette décision « suite à une baisse notable et soudaine » de la commande publique. « On est obligé de réduire l'effectif car le marché est en berne. Depuis le mois d'août, Cosylva a enregistré une baisse de 20 à 25 % de son chiffre d'affaires. Nos charpentes sont destinées principalement aux bâtiments publics et industriels. Les collectivités investissent avec le frein à main, et nous devons nous adapter aux chantiers, tels qu'ils sont. On est dans une logique de réduction, donc on réduit. Ce sont des choix que j'assume. Si on ne les fait pas, on met la boîte en danger », souligne le dirigeant. Pour Julien Bouthillon, seule une baisse des charges pourrait permettre à son entreprise de trouver de nouveaux marchés à l'étranger. « Si on divise les charges sociales par deux, on pourra baisser nos prix et travailler à l'export. Au bout d'un moment on ne peut pas demander aux entreprises de tout payer et d'embaucher. Quand elles payent tout, elles licencient. J'espère qu'un jour ça va repartir », souligne-t-il avec une certaine inquiétude dans la voix.

À Tulle, du côté du comité interprofessionnel forêt-bois du Limousin, BoisLim, on confirme les difficultés du secteur, touché de plein fouet par la crise du BTP. « Au-delà de la construction bois, Cosylva est directement liée à la filière bâtiment. Au niveau régional comme au national, c'est un secteur qui va très mal. Et tous les produits qui lui sont destinés en pâtissent. Cela a forcément des impacts sur la structure bois et l'activité charpente. Que ce soit le produit de charpente ou d'ossature, tout le monde est touché ».

Activité en chute libre

Ainsi, sur les logements construits en Limousin, une baisse de 22 % des mises en chantier a été enregistrée en 2014 par rapport à 2013. Et la Creuse est le département le plus affecté (- 43,3 %). Sur les locaux non résidentiels, la baisse est de 28,7 %. Au siège de l'union locale CGT de Guéret, on confirme que des salariés de Cosylva « ont déjà reçu des courriers de convocation. Huit postes sont concernés ». Les premiers se sont manifestés mardi et une rencontre était prévue vendredi après-midi avec l'organisation syndicale.

Christophe Belhomme
gueret@centrefrance.com